



## SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : [snui@snui.fr](mailto:snui@snui.fr)

<http://www.snui.fr>

Réf. PC/05

Paris, le 21 Mars 2006

# Concours Interne Spécial

## Liste d'Aptitude de C en B

### Stage C10

Traditionnellement, les lauréats du CIS et de la liste d'aptitude de C en B bénéficient d'une formation (stage P80T) comprenant un tronc commun théorique à l'ENI programmé en ce qui concerne 2006 :

- du 6/06 au 23/06
- du 26/06 au 13/07

Cette année, en raison de la généralisation de la déclaration pré-remplie et du décalage de la campagne de réception, la Direction Générale a diffusé une note précisant que les agents promus, actuellement affectés en IAD et dans les services d'accueil verront cette formation repoussée au dernier trimestre 2006.

De toute évidence, la Direction Générale a cédé aux multiples pressions exercées par les Directeurs de Services Fiscaux.

Le SNUI est intervenu dès le 15 mars, et une nouvelle fois lors du groupe de travail consacré à la formation professionnelle, le 21 mars, auprès du sous-directeur des ressources, Olivier Siviéde, pour dénoncer ce report qui ne manquera pas de poser de graves problèmes aux lauréats où qu'ils soient finalement affectés et notamment ceux qui exerceront en SIE.

Le SNUI constate que, de plus en plus, le « réseau » (les Directeurs de Services Fiscaux) et la Direction Générale tendent à limiter les prérogatives des établissements en matière de formation initiale et veulent, faute de moyens suffisants en emplois, mettre le plus possible les agents en « situation de production ».

Pour ton information, nous t'indiquons que la formation initiale des agents de catégorie C (stage « C10 ») sera quand à elle, amputée d'une semaine, afin de permettre une installation dès le 6 juin 2006, et de limiter dans le temps l'absence des formateurs traditionnellement sollicités pour cette action.